ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 — Circonscription de PAU



# MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

# André Bourdalé-Dufau

## Suppléant : Fernand STRADY

Mes Chers Compatriotes,

C'est tout entier sous le signe du **RENOUVEAU** et du **PROGRES SOCIAL** que je me présente à vous.

A 25 ans, je suis un des plus jeunes (sinon le plus jeune) candidat de France. Fils et frère de paysans du Hameau de Pau, je connais, parce que je les ai vécues directement, toutes les difficultés que rencontrent les paysans à obtenir un niveau de vie qui leur donne la parité avec les autres classes de la Nation.

Mes origines sociales me permettent de comprendre tout particulièrement les problèmes des catégories les plus défavorisées actuellement : petits artisans et commerçants, retraités, vieux, familles nombreuses. La formation technique que j'ai reçue témoigne évidemment de mon aptitude à défendre, comme ils doivent l'être, **avec ardeur et dynamisme,** le cas échéant devant le Parlement de Paris, les intérêts légitimes des travailleurs béarnais ; témoigne aussi du souci qui sera le mien de promouvoir le progrès économique et social du Béarn.

Le Béarn, terre de tradition et de progrès, répugne à tout extrémisme, de quelque nature qu'il soit. Son député doit, en quelque sorte, marcher dans le chemin tracé par cet illustre prédécesseur que fut notre roi Henri, celui qu'on appelle simplement « le Béarnais », celui qui rétablit la concorde et l'union dans une France déchirée par les guerres religieuses.

C'est pourquoi les Béarnais estiment que le député sortant a rompu l'espèce de contrat qui le liait à ses électeurs, soucieux de modération. En votant « l'amendement SALAN » voici à peine un an, P. SALLENAVE a délibérément marqué vers qui allaient ses sympathies. De telles sympathies ne peuvent être celles des Béarnais.

Les Béarnais savent aussi qu'il n'est pas de démocratie véritable sans partis politiques, possédant un vrai programme ; ils considèrent donc que la confiance aveugle faite à un seul homme, quels que soient sa grandeur et ses mérites, est dangereuse : nul n'est à l'abri d'une défaillance qui jetterait la France dans la dictature.

## CE QUE NOUS VOULONS :

### Une République moderne, démocratique, équilibrée :

La Constitution de 1958 est un fait : il faut s'y tenir ; la stabilité politique ne peut se fonder sur le sacrifice des libertés publiques : votre élu devra être *vigilant.*

L'élection du Président au suffrage universel est un fait : mais tous les citoyens se retrouveront d'accord avec moi, pour mettre un terme à l'enflure des pouvoirs présidentiels ; le Parlement est un contrepoids nécessaire : l'élaboration des lois est son affaire : donc, plus d'« ordonnances » ; le Gouvernement doit rendre compte de sa politique aux élus de la Nation.

*La vie politique ne doit pas se borner à une élection présidentielle tous les sept ans !*

T.S.V.P.

## L'unité politique de l'Europe, qui reste à faire.

Votre élu — parce qu'il est jeune, parce qu'il est M.R.P. — sera un partisan résolu de la **construction européenne :** une vraie communauté de sentiments et d'intérêts doit réunir les peuples d'Europe ; elle sera durable et évitera le retour d'une guerre à chaque génération.

Notre sécurité sera assurée dans une défense commune ; c'est dire que nous désapprouvons la mise sur pied, **coûteuse et inefficace,** d'une « force de frappe nationale » ; il est immoral, d'autre part, que la France participe à la course aux armements nucléaires.

Seul un gouvernement européen coordonnera l'effort des diverses économies nationales : les *débouchés de l'agriculture française*, l'harmonisation des *salaires*, dépendent de la participation de la France à l'*activité de* 200 *millions d'Européens.*

## L'expansion économique, essentielle pour notre Région, principal facteur de progrès social :

Le niveau de vie du Français ne s'améliore que très lentement et partiellement : paysans, salariés, familles, vieillards n'ont pas eu leur dû ; l'expansion doit profiter à tous.

L'indexation des prix agricoles — la suppression des zones de salaires — la décentralisation industrielle, qui assurera le plein emploi des Béarnais sur place et permettra le reclassement de nos compatriotes rapatriés — la modernisation et l'extension de notre système d'enseignement : voici les premiers points du programme que je soutiens.

**LES PAYSANS** savent bien qu'aucun autre candidat n'est plus proche d'eux que BOURDALÉ-DUFAU, fils et frère de paysans, candidat du M.R.P. qui a toujours demandé l'indexation des prix agricoles, l'organisation des marchés, la parité de niveau de vie avec les habitants des Centres urbains (en opposition avec le parti des Indépendants, parti d'un conservatisme absolument dépassé).

**POUR LES JEUNES,** pas d'hésitation possible : ils accorderont leur soutien à l'un d'eux, qui a vécu les mêmes souffrances, qui connaît leurs problèmes, leurs espérances. Qui mieux que l'un d'eux peut leur préparer activement la place à laquelle ils ont droit dans l'économie du Béarn ?

**ET, VOUS AUSSI, LES FEMMES,** qui craignez à juste titre et par-dessus tout, le désordre et la violence, vous donnerez vos suffrages — qui sont décisifs — à BOURDALÉ-DUFAU, présenté par le parti du progrès familial et rural, de la démocratisation de l'enseignement. Mon suppléant, Fernand STRADY, Directeur des Allocations familiales, par ses titres et ses fonctions témoigne de notre volonté commune de lutter contre les injustices sociales.

**Oui ! Béarnaises, Béarnais, le choix est facile ! Contre tous les extrémismes, avec bon sens et raison, pour le Renouveau et le Progrès Social, vous ferez confiance à**

# André BOURDALÉ-DUFAU

*25 ANS,*
*Fils et frère de paysans du Hameau de Pau,*
*Ancien d'Algérie,*
*Inspecteur des Domaines,*
*Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public et de Science Politique de la Faculté de Droit de Paris,*
*Ancien élève de l'Ecole Notre-Dame de Pau, du Collège Beau-Frêne, du Lycée Louis-Barthou, de l'Institut de Droit de Pau et de la Faculté de Droit de Paris.*

## Suppléant : Fernand STRADY

*Directeur de la Caisse d'Allocations familiales des Basses-Pyrénées,*
*Chevalier de la Légion d'Honneur,*
*Croix du Combattant 1939-45 (avec citation),*
*Chevalier du Mérite Social.*

ICP - PAU